

En lien avec le rapport sur les Postes Solidarité rurale du Québec réclame une politique de la ruralité fédérale

Solidarité rurale du Québec demande à ce qu'Ottawa clarifie, comme l'a fait le gouvernement du Québec, la signification de la ruralité à travers une politique couvrant tout le territoire, afin d'adapter et d'assurer les services pour tous, d'un océan à l'autre.

« Il y a une conjoncture favorable à une politique de la ruralité actuellement. Solidarité rurale fait ses revendications depuis sa fondation, il y a 18 ans, la Fédération canadienne des municipalités et la Fédération Québécoise des Municipalités vont aussi dans ce sens-là, même qu'à la fin de la dernière session, l'Assemblée nationale s'est prononcée à l'unanimité afin que les services fédéraux en milieu rural ne soient pas réduits », affirme M^{me} Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec.

« Actuellement, poursuit M^{me} Bolduc, le fédéral n'a aucune idée de ce qu'est la ruralité. Ils n'ont pas de vue d'ensemble. Il n'y a aucun cadre. »

M^{me} Bolduc s'appuie, entre autres, sur l'étude d'un rapport produit par le comité de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, remis au gouvernement fédéral en décembre dernier.

Dans ce rapport, faute de balises établies par le gouvernement fédéral, on statue sur la définition de la ruralité

comme suit : « des collectivités de 10 000 habitants ou moins ».

Cette évaluation approximative de la ruralité fait sourciller Claire Bolduc.

« Ils n'ont rien compris. On le voit une fois de plus à la lecture de ce rapport sur les Postes. Est-ce que la ruralité se résume à un chiffre? Ils ont pris ça où? 10 000 personnes dans une agglomération près d'un grand centre, c'est une chose. 10 000 personnes en Gaspésie ou dans le nord de l'Alberta, c'est autre chose. Si on regarde la Politique de la ruralité du Québec, elle est plus précise et définie que le nombre d'habitants », soulève-t-elle.

Inéquitable

M^{me} Bolduc est d'autant plus perplexe que ce rapport fait suite à un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste dans les milieux ruraux, mis en vigueur en 1998.

« Ça devait être accompagné d'une politique fédérale de la ruralité qui n'est jamais venue », déplore-t-elle.



M^{me} Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec, estime que la fenêtre électorale est une excellente occasion de ramener la nécessité d'une Politique fédérale de la ruralité à l'agenda.

Or, dix ans plus tard, dans ce récent rapport, il est question de varier le service postal d'un endroit à l'autre, que ce soit trois jours de livraison à certains endroits contre cinq ailleurs.

M^{me} Bolduc s'élève contre cette idée, comme l'a d'ailleurs fait la FQM qui, lors de la réunion du conseil d'administration de mai dernier, a adopté une résolution par laquelle elle s'oppose à l'effritement des services postaux dans les régions rurales.

« Comment on détermine que le courrier de quelqu'un est moins important que le cour-

rier d'une autre personne? Ces gens-là utilisent le même timbre. Ça m'inquiète », affirme la présidente de Solidarité rurale du Québec.

Des objectifs à clarifier

En ce sens, dans le rapport, on peut lire qu'il y a « une confirmation claire que le service postal en milieu rural au Canada fait, par définition, partie intégrante de l'obligation d'assurer un service universel ».

Le Comité consultatif souligne l'intense intérêt porté aux questions postales dans les milieux ruraux au Canada. Le

Comité consultatif croit que le gouvernement doit clarifier ses attentes dans ce secteur et que Postes Canada devrait par la suite les communiquer aux Canadiens.»

Le Comité recommande donc «que le gouvernement déclare explicitement que les services postaux ruraux font partie intégrante de l'obligation d'assurer un service universel et qu'ils ne constituent pas un objectif d'intérêt public à l'extérieur du cadre de l'obligation d'assurer un service universel».

Aléatoire

«On constate qu'au fédéral, on prend les décisions à la pièce. On regarde les postes, on traite les postes, on regarde les transports, on traite les transports et ainsi de suite, sans aucune vision d'ensemble», dénonce Claire Bolduc.

M^{me} Bolduc cite en exemple la coupe de services en météo (Environnement Canada) ou en transport dans des zones comme Baie-Comeau ou Mont-Joli, où se trouvent des aéroports notamment.

Non seulement c'est inéquitable, dit-elle, mais cette décision remet en question les principes de base en sécurité, ne serait-ce qu'en ayant les données météo locales.

Par ailleurs, Claire Bolduc insiste pour dire que le fédéral intervient directement, par ses champs de compétence, sur les services et la qualité de vie, que son impact sur le monde rural est majeur.

Elle rappelle la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de ne pas intervenir sur la diffusion d'Internet haute vitesse, ni de la téléphonie cellulaire.


Cette décision a eu pour impact de priver certaines régions rurales de ces services essentiels, faute d'obligation pour les fournisseurs de desservir toutes les régions.

«Il y a encore des villages, notamment dans le Bas-Saint-Laurent, où on est encore deux ou trois par ligne téléphonique!», dénonce M^{me} Bolduc.

Fenêtre électorale

M^{me} Bolduc estime que la fenêtre électorale qui se profile est une excellente occasion pour les partis politiques d'intégrer la notion de ruralité à leur programme politique.

«Au fédéral, on considère encore que lorsqu'on répond aux attentes du milieu agricole, on répond aux besoins du monde rural. Il y a un retard important», conclut Claire Bolduc.



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

ATELIER DE FORMATION POUR DÉCIDEURS MUNICIPAUX

Adoptez des pratiques de planification et de développement durables !

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vous offre l'atelier *Planification et développement durables pour les petites collectivités*.

Différents modules d'information vous sont offerts **gratuitement**, selon vos besoins et vos préoccupations spécifiques :

- Qu'est-ce que le développement durable ?
- Gestion du transport, de l'énergie et des matières
- Réseaux d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Outils de réglementation et de politique pour le logement et les collectivités
- Outils et pratiques de participation communautaire.

Grâce à cet atelier de la SCHL, vous bénéficierez d'une perspective nationale sur des enjeux associés à la gestion des infrastructures, de l'expérience de municipalités qui ont su relever les défis du développement durable ainsi que d'une source d'information fiable, accessible et inspirante.

Vous désirez organiser cet atelier dans votre municipalité ?

Contactez-nous dès maintenant :

Josée Dion, conseillère principale, Recherche et diffusion de l'information de la SCHL au Québec

Téléphone : **514 283-3369**

Courriel : jdion@schl.ca

Pour plus de détails, consultez le www.schl.ca et faites une recherche sous le nom « Atelier ».

La SCHL sera présente lors de votre événement annuel. Nous vous invitons à notre kiosque #310 où des conseillers pourront vous entretenir sur des sujets variés, dont celui du développement durable.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION